

télévision payante et un titulaire de licence RCTS permettrait de distribuer des émissions de télévision payante pendant la durée d'indisponibilité du RCTS<sup>16</sup>.

4.31 En ce qui concerne la télévision payante, la communication de Touche Ross critique le système de distribution par câble et préconise l'utilisation du DBS, dont elle cite notamment les avantages suivants : il permet de rejoindre dès le début le maximum d'abonnés, ce qui améliore les perspectives de viabilité commerciale, de minimiser l'investissement total et de maximiser l'utilisation des ressources productives, et son coût marginal est peu élevé. Touche Ross conclut que, dans un marché concurrentiel, le DBS est le moyen le plus rentable de fournir des services de télévision payante aux abonnés<sup>17</sup>.

4.32 Il est clair que la société possède des compétences analytiques dont ne dispose pas les gouvernements! Donc, ceux-ci ne sont pas en mesure de sélectionner le système de distribution le plus rentable<sup>18</sup>... mais Touche Ross le peut!!

4.33 Au début, le gouvernement de l'Australie-Occidentale s'était prononcé en faveur du DBS parce que c'était le seul système capable de fournir l'accès universel simultané<sup>19</sup>. Plus tard, lorsqu'il s'aperçut que le DBS ne pourrait pas desservir toute l'Australie-Occidentale, il changea d'avis et ajouta la distribution pendant la durée d'indisponibilité du RCTS. Notons que le RCTS pour les régions éloignées de l'Australie-Occidentale n'est pas la seule option disponible. Par exemple, on peut combiner le SDM avec le RCTS ou le système de distribution par câble. L'option RCTS n'est pas non plus la moins chère ni la plus commode. Pour les abonnés qui ne disposent ni d'une station terrestre ni d'un magnétoscope, le coût initial pourrait atteindre les 4 000 dollars. Ce montant n'inclut pas le coût normal des bandes magnétoscopiques et la proposition ne tient pas

---

<sup>16</sup> Communication n° 47, p. 1, 4 et 5.

<sup>17</sup> Communication n° 24, p. 2-5.

<sup>18</sup> Cela désigne probablement la méthode de distribution la moins coûteuse.

<sup>19</sup> Communication n° 10, p. 5.